



PACK

SEJOUR CAD49

CODEP49 – INCANTU



TARIF CAD Stagiaires 650€ TTC Moniteurs : 410€ TTC

Coût réel sans participation CODEP 49 stagiaires: 850 €TTC

Qui comprend :

- L'organisation du voyage avec la réservation des billets d'avion
- Le voyage Paris/Calvi aller et retour
- Les transferts aéroports Calvi – Galeria en autocar
- L'hébergement en pension complète à la Résidence ***
- Le pot de bienvenue et le vin pendant les repas
- La location des bateaux avec directeur de plongée
- **Programme défini par la commission**
- La location des plombs
- Une soirée de Gala organisée à la fin du séjour
- La mise à disposition de salle de cours

Qui ne comprend pas :

- Le voyage Angers – Paris en Bus, option néanmoins possible avec un coût prévisionnel de 39€
- Les boissons hors repas ainsi que les cafés
- Les dépenses personnelles
- La location du matériel de plongée
- Les repas pris hors de l'Incantu
- Les immersions supplémentaires

Le stage sera basé sur la découverte de la profondeur.

Dans les eaux chaudes et claires de la Corse, cette découverte sera nettement plus facile et agréable que dans nos carrières habituelles.

Le programme qui s'adaptera au niveau des participants se déroulera sur 5 journées de plongée (3+2), à raison de 2 sorties par jour, avec une journée de repos ou de détente.

Les plongées du matin seront axées sur la technique, avec descente en poids constant ou avec gueuse largable et les sorties d'après midi seront plus ludiques, à base de randonnées palmées.

Pour plus d'information, contactez

Patrick MASSÉ au 06-26-57-26-81



Fiche de pré inscription au séjour APNEE Corse 2011 – 2012

2 au 9 juin 2012

Etat civil

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

Département et lieu de naissance

.....

Adresse

.....

Club d'appartenance

Numéro du club

Numéro de licence

Téléphone

Email (écrire lisiblement SVP) :

Historique apnée

Niveau :

Formule (s) choisie (s) :

Pack CAD Stagiaires 650€ Moniteurs 410€ (C3 mini)

Option transport (Angers – Paris)39€00

**Fiche à envoyer accompagnée des règlements avant le 28
octobre 2011 à :**

Patrick MASSE : 7 rue Preunellier 49610 Soulaines sur Aubance

**Paiement en trois fois possible : un chèque de 300 euros au 1^{er}
novembre, un second de 300 euros au 1^{er} février et le solde
au 2 mai. Tous les chèques doivent être adressés en même
temps et seront débités à la date indiquée.**